



Règlement Championnat Régional CRE BFC CSO Pro 2025 La Jument Verte Du 19 au 22 juin concours n°202539006

Concours et épreuves

Le site de **La Jument Verte (39)** a été choisi par le CRE BFC pour l'organisation de l'événement édition 2025. Les Championnats Régionaux de CSO BFC 2025 auront lieu du **19 au 22 juin 2025**. Le concours n°**202421006** organisé par **LA JUMENT VERTE** sera support de ces championnats.

La participation et les engagements se font en individuel via le système fédéral FFE COMPET.

CATEGORIE	EPREUVE DU JEUDI	EPREUVE DU VENDREDI	EPREUVE DU SAMEDI	EPREUVE DU DIMANCHE
Pro 3	Barème C 1m20 (épreuve 04)	Barème Tps Dif 1m25 (épreuve 06)	FINALE Barème A + barrage (épreuve 12)	
Pro 2		Barème C 1m30 (épreuve 09)	Barème Tps Dif 1m35 (épreuve 14)	FINALE Barème A + barrage 1m35 (épreuve 19)

Pour engager, les cavaliers doivent engager chaque épreuve comptant pour le championnat voulu.

Organisation

Les organisateurs des Championnats Régionaux sont LA JUMENT VERTE soutenus par la commission de CSO et le CRE BFC. Le site est choisi par le CRE. Les cavaliers autorisent le CRE BFC ou tout autre entité faisant la promotion des Championnats à diffuser ces photos. Le CRE BFC se garde le droit de modifier le présent règlement par un avenant consultable sur son site internet ou ses réseaux sociaux.

Inscription aux Championnats

Les cavaliers participants aux Championnats doivent être licenciés Pro dans la région BFC ou, pour les cavaliers dont la licence est prise par SHF ou ACF, dont le domicile inscrit sur la licence FFE se situe dans la région BFC. L'inscription aux championnats vaut acceptation du présent règlement. Les

engagements terrain, changements de cavaliers ou chevaux sont autorisés selon le programme du concours.

Le championnat Pro se courre sur trois jours de compétition entre le jeudi et le dimanche.

Participation

PRO 3 et PRO 2 : le cavalier devra engager **ET** être partant dans les 3 épreuves supports du championnat. **Le cavalier pourra changer de cheval uniquement à l'issue du barème C pour la suite du championnat.**

Le cavalier ne pourra courir le championnat que d'une catégorie.

La **déclaration** de participation aux Championnats doit être faite **avant la 1ère étape**.

ATTENTION : si un cavalier a engagé plusieurs chevaux il devra partir en premier avec le cheval du championnat.

Remise des prix

Remise des prix des épreuves

Elles seront gérées en fin d'épreuve, par LA JUMENT VERTE.

Remise des prix des Championnats

Les Remises des Prix des Championnats BFC CSO se feront à l'issue de chaque catégorie. Récompensé par **le CRE BFC** et la commission de CSO. Le CRE remettra une écharpe au 1^{er} ainsi que des plaques, flots et médailles aux trois premiers de chaque catégorie le jour du concours. **Les lots des podiums seront remis lors de la soirée des champions début 2026.**

Droit à l'image toutes catégories

Les cavaliers participant aux Championnats sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur les épreuves, les cavaliers autorisent le CRE BFC et LA JUMENT VERTE à diffuser ces photos sur le site du CRE, de LA JUMENT VERTE au tout autre document faisant la promotion des Championnats. Le CRE BFC ainsi que le site accueil se gardent le droit de modifier le présent règlement par un additif consultable sur le site internet ou la page Facebook des 2 entités.

Règlement spécifique PRO 3

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : EPREUVE DU JEUDI : La chasse

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'épreuve support est en **Barème C**, jugée comme telle pour les Championnats. **Le cavalier pourra changer de cheval uniquement à l'issue de cette épreuve pour la suite du championnat.**

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

ETAPE 2 : EPREUVE DU VENDREDI :

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'épreuve support est en **Barème A à temps différé**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours. **Le changement de cheval n'est plus possible pour la suite du championnat.**

ETAPE 3 : ÉPREUVE DU SAMEDI : FINALE - Le Grand Prix

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'épreuve support est en **Barème A au chrono + barrage au chrono**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours.

Classement Championnat PRO3

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points à l'issue des 3 étapes, le chronomètre de la 2^{ème} étape sera retenu. En cas de nouvelle égalité, le chrono de la première partie de parcours de la 2^{ème} étape sera utilisé.

Règlement spécifique PRO 2

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : EPREUVE DU VENDREDI : La chasse

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème C**, jugée comme telle pour les Championnats. **Le cavalier pourra changer de cheval uniquement à l'issue de cette épreuve pour la suite du championnat.**

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

ETAPE 2 : ÉPREUVE DU SAMEDI : Le Grand Prix

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème A à temps différé**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours. **Le changement de cheval n'est plus possible pour la suite du championnat.**

ETAPE 3 : EPREUVE DU DIMANCHE : FINALE - Le Grand Prix

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème A au chrono + barrage au chrono**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours **avant barrage** avec un **coefficient de 1.5** (une barre sur le GP avec barrage coûtera plus qu'une barre lors de la 2^{ème} étape ; donc 4 points le samedi = 6 points de pénalité pour le classement championnat)

Classement Championnat PRO2

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points à l'issue des 3 étapes, le chronomètre de la 2^{ème} étape sera retenu. En cas de nouvelle égalité, le chrono de la 3^{ème} étape (parcours initial avant barrage) sera utilisé.